

**PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE**

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité Syndical
Séance du vendredi 31 mars 2017**

DCS17-2017

Le vendredi 31 mars 2017, à 12 h 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 24 mars 2017, dans sa composition "*affaires d'intérêt commun*" prévue à l'article 4-1.3 des statuts, s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, lieu habituel de ses séances; sous la présidence de Mme Sonia DE LA PROVOTE, Président de Caen Normandie Métropole.

Monsieur Romain BAIL est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice : 128

Quorum : 65

Présents : 74

Pouvoirs : 23

**Votants: 96 (73 présents
pouvant voter + 23
pouvoirs)**

**Date de convocation :
24/03/2017**

Étaient présents :

Communauté urbaine d'Alençon : /

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, M. Grégory BERKOVICZ, M. Joël BRUNEAU, Mme Hélène BURGAT, M. Patrice COLBERT, M. Jean DAIREAUX, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Christian DELBRUEL, Mme Annick FARCY, M. Sébastien FRANCOIS, M. Daniel GUERIN, Mme Edith GUILLOT, M. Xavier HAY, M. Pascal JOUIN, M. Nicolas JOYAU, M. Michel LAFONT, M. Marc LECERF, M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Bruno PIQUET, M. Marc POTTIER, M. Lionel POUILLIAS, M. Thierry RENOUF, M. Pascal SERARD, M. Joël SUZANNE, M. Rodolphe THOMAS, M. Jean-Pierre TOSTAIN, Mme Béatrice TURBATTE, Mme Martine VINCENT, M. Dominique VINOT-BATTISTONI, M. Jacques VIRLOUVET ;

Communauté d'Agglomération Flers-Agglomération : M Yves GOASDOUE, M. Patrick LESELLIER, M. José COLLADO (membre suppléant) ;

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglomération : M. François BRIERE, Mme Anne-Marie COUSIN, M. Michel RICHARD ;

Communauté de communes Blangy-Pont-l'Évêque Intercom : Mme Florence COTHIER, M. Yves DESHAYES ;

Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU-SABATER, Mme Annie BIHEL ;

Communauté de communes Bayeux Intercom : /

Communauté de communes Baie du Cotentin : M. Philippe CATHERINE ;

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Michel BAR, M. Jean-Claude BRETEAU, M. Bernard LEBLANC, M. François BESNARD (*membre suppléant votant*), M. Jean-Marc FURON (*membre suppléant votant*) ;

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Claude LETEURTRE, M. Pascal POURNY, M. Jean-Marie GASNIER (*membre suppléant votant*) ;

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Bernard ENAULT, M. Henri LOUVARD, M. Laurent PAGNY, Mme Martine PIERSIELA, M. Hubert PICARD, M. André POSTEL (*membre suppléant votant*),

**Convention Ingénierie et
animation Pays : autorisation
du Président à engager la
demande de subvention auprès
du Conseil Régional pour
l'année 2017.**

DCS172017: Convention Ingénierie et animation Pays : autorisation du Président à engager la demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'année 2017.

Assistait en tant que suppléant sans pouvoir voter : M. Jean-Louis MALAQUIN

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Dominique DELIVET, Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Xavier PICHON, M. *Philippe PESQUEREL (suppléant votant)*

Communauté de communes Villedieu Intercom : M. Daniel MACE

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage: M. Jean Manuel COUSIN ; M. David LAURENT (suppléant votant)

Communauté de communes Granville Terre et Mer: M. Jean-Marie SEVIN ;

Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge: M. Pierre MOURARE ;

Communauté de communes Pays d'Honfleur Beuzeville: Mme Catherine FLEURY ;

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Jean-Luc GUILLOUARD, M. Jean-Luc GUINGOUAIN, M. Franck JOUY, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE, Mme Christine VASSE.

Conseil Départemental du Calvados : M. Patrick JEANNENEZ.

Conseil Départemental de la Manche : /

Conseil Départemental de l'Orne : /

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la Mer: M. Dominique GOUTTE (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE), M. Joël JEANNE (donne pouvoir à Mme Hélène BURGAT), M. Patrick LECAPLAIN (donne pouvoir à M. Joël BRUNEAU), Mme Sylviane LEPOITEVIN (donne pouvoir à M. Rodolphe THOMAS), M. Jean-Louis MARIE (donne pouvoir à M. Sébastien FRANCOIS), M. Michel PATARD -LEGENDRE (donne pouvoir à M. Thierry RENOUF), M. Christian PIELOT (donne pouvoir à Mme Edith GUILLOT), M. Dominique REGEARD (donne pouvoir à M. Dominique VINOT-BATTISTONI), M. Pierre SCHMIT (donne pouvoir à M. Marc POTTIER), Mme Josette TRAVERT (donne pouvoir à M. Bruno PIQUET), M. Ludwig WILLAUME (M. Romain BAIL).

Communauté d'agglomération Fiers Agglo: M. Michel DUMAINE (donne pouvoir à M. José COLLADO)

Intercom de la Vire au Noireau: M. Pascal ALLIZARD (donne pouvoir à M. Marc ANDREU SABATER), M. Lionel LERCH (donne pouvoir à Mme Annie BIHEL)

Communauté de communes "Bayeux Intercom": Mme Mélanie LEPOULTIER (donne pouvoir à M. Grégory BERKOVICZ).

Communauté de communes Cingal-Suisse Normande : M. Paul CHANDELIER (donne pouvoir à M. BAR).

Communauté de communes "Cœur de Nacre": M. Frédéric POUILLE (donne pouvoir à M. Franck JOUY).

Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge: M. Olivier PAZ (donne pouvoir à M. Pierre MOURARET).

Communauté de communes "Pays de Falaise": M. Jean-Philippe MESNIL (donne pouvoir à M. Jean-Marie GASNIER)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon: M. Henri GIRARD (donne pouvoir à M. Bernard ENAULT).

Communauté de communes Villedieu Intercom: M. Charly VARIN (donne pouvoir à M. Daniel MACE).

Conseil départemental de la Manche: M. Marc LEFEVRE (donne pouvoir à M. Jean Manuel COUSIN).

Etaient excusés :

Communauté Urbaine d'Alençon : M Emmanuel DARCISSAC, M. Joaquim PUEYO, Mme Christine ROIMIER.

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Salvatore BELLOMO , M. Loïc CAVELLEC , M. Bruno HITIER, , Mme Micheline LECHARTIER, , M. Robert MICHEL, , M. Raymond PICARD,,), M. Marc REYNAUD, M. Thierry SAINT,M., .**Communauté d'Agglomération Flers-Aglo :** **Communauté d'Agglomération Mont-St-Michel – Normandie :** M. Erick GOUPIL, M. Guénaël HUET, M. David NICOLAS

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Gilles QUINQUENEL, M; Jérôme VIRLOUVET,

Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Pascal ALLIZARD (donne pouvoir à M. Marc ANDREU-SABATER), M. Etienne FELS, M. Lionel LERCH

Communauté de communes Bayeux Intercom: M. Patrick GOMONT, Mme Mélanie LEPOULTIER (donne pouvoir à M. Grégory BERKOVICZ)

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Jean-Pierre LHONNEUR.

Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande), Mme Nicole GOUBERT, M. Roger TENCE, M. Serge LADAN.

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Dominique BAUDRY, M. Jean-Marie SEVIN, M. Pierre-Jean BLANCHET (membre suppléant)

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : **Communauté de Communes Pays de Falaise :** Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Eric MACE.

Communauté de Communes Pays de Honfleur – Beuzeville : M. Michel BAILLEUL, Mme Catherine FLEURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon: **Communauté de communes Val es Dunes:** M. Patrice MARTIN

Communauté de Communes Villedieu Intercom,,)

Communauté de Communes Cœur de Nacre Communauté de Communes Bayeux Intercom : M. Patrick GOMONT

Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco : M. Jérôme NURY.

Conseil Départemental de la Manche : Conseil Départemental du Calvados :

Conseil Départemental de l'Orne: M. Philippe VAN-HOORNE, M. Christophe DE BALORRE.

Convention Ingénierie et animation Pays : autorisation du Président à engager la demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'année 2017.

Exposé :

Dans le cadre de la démarche « Pays », chaque année, le Syndicat présente auprès de la Région et du Conseil Départemental une demande de subvention pour les volets Ingénierie et Animation.

Pour 2017 la situation a évolué :

- Le Département du Calvados a cessé de financer l'ingénierie des territoires,
- La Région Normandie poursuit son aide mais uniquement pour l'année 2017,

La demande de subvention pour 2017 auprès de la Région doit être accompagnée d'une délibération du Comité Syndical autorisant le Président à la déposer.

Proposition :

Le Bureau du 17 mars 2017 a émis un avis favorable.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'autoriser le Président à engager la demande de subvention et signer tous les documents nécessaires à son exécution auprès du Conseil Régional pour l'année 2017.

Vote :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votes des membres présents ou représentés :
- **AUTORISE** le Président à engager les demandes de subventions et signer tous les documents nécessaires à son exécution auprès du Conseil Régional pour l'année 2017.

Cette présente délibération sera transmise en Préfecture, au Conseil Régional.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du pôle métropolitain, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Le Président,

Sonia DE LA PROVÔTE